

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2026

Le conseil d'administration de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense s'est réuni le 13 mars 2026.

Ordre du jour

Points soumis à approbation et délibération

- Approbation du PV du CA du 18 novembre 2025
- Compte financier 2025 : note de l'ordonnateur
- Compte financier 2025 : note de l'agent comptable
- Renouvellement du conseil scientifique

DELIBERATIONS¹

1. Procès-verbal du conseil d'administration du 18 novembre 2025

« Le conseil d'administration de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 18 novembre 2025 »

¹ Se reporter aux pages 5 à 10 du présent document pour le détail de chaque délibération mentionnée.

2. Compte financier 2025

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 256,13 ETPT dont 252,75 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 3,38 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 28 118 565 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 18 940 550 € personnel
 - 6 640 476 € fonctionnement
 - 2 537 539 € investissement
- 31 351 775 € de crédits de paiement dont :
 - 18 940 550 € personnel
 - 6 657 428 € fonctionnement
 - 5 753 797 € investissement
- 26 129 222 € de recettes
- - 5 222 553 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptables suivants :

- - 5 230 669 € de variation de trésorerie
- - 2 300 722 € de résultat patrimonial
- 479 042 € d'insuffisance d'autofinancement
- - 5 876 074 € de variation du fonds de roulement

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de - 2 300 722€ au compte 110 « report à nouveau créditeur » pour 558 122,31€ et au compte 10682 « réserves facultatives » pour 1 742 599,78€.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

3. Approbation de la composition du conseil scientifique

Vu l'article R3415-7 6° du code de la défense ;

Vu l'article R3415-5-1 du code de la défense ;

Vu le règlement intérieur du conseil scientifique de l'ECPAD ;

Le conseil d'administration de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense, après en avoir délibéré, approuve la composition du conseil scientifique suivante :

Président : **M. Denis Peschanski**, directeur de recherche émérite au CNRS

- **Mme Éléonore Alquier**

Directrice adjointe Data & Technologies à l'Institut national audiovisuel

- **M. Nicolas Beaupré**

Professeur à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

- **LCL Ivan Cadeau**

Chef du bureau Terre au département histoire et symbolique au Service historique de la Défense

- **Mme Bénédicte Chéron**

Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Institut catholique de Paris

- **Mme Marie Chominot**

Chargée de production des expositions temporaires à l'Institut du Monde Arabe

- **Mme Emmanuelle Cronier**

Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Picardie - Jules Verne, directrice du département d'histoire

- **M. Sébastien Denis**

Professeur des universités en histoire contemporaine à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- **Mme Françoise Denoyelle**

Professeure émérite à l'ENS Louis-Lumière

- **M. Gilles Désiré dit Gosset**

Directeur de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie

- **Mme Mathilde Falguière-Léonard**

Directrice scientifique du musée Albert-Kahn

- **M. Jérôme Ferret**

Maître de conférences en sociologie à l'Université Toulouse Capitole

- **Mme Véronique Figini-Véron**

Maîtresse de conférences à l'École nationale supérieure Louis-Lumière

- **M. Daniel Foliard**
Professeur des universités en histoire contemporaine à l'Université de Paris Cité
- **M. Bertrand Fonck**
Chef du Centre historique des archives du Service historique de la Défense
- **M. Thomas Fontaine**
Directeur des projets du Réseau Musée de la Résistance nationale, directeur de projet du Mémorial national des femmes en résistance et en déportation
- **M. Christophe Gauthier**
Professeur d'histoire du livre et des médias contemporains à l'École nationale des chartes
- **M. Vincent Guigueno**
Conseiller culture et patrimoine maritimes à la direction générale des Affaires maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture
- **Mme Élise Julien**
Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à Sciences Po Lille
- **M. Rémi Korman**
Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université catholique de l'Ouest
- **M. Stéphane Launey**
Chercheur associé au Centre de recherche sur les économies, les sociétés et les arts et les techniques (CRESAT) à l'Université de Haute Alsace
- **Mme Sylvie Lindeperg**
Professeure des universités en histoire contemporaine à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **M. Fabien Oppermann**
Secrétaire général de la région académique Ile-de-France
- **M. Anthony Petiteau**
Conservateur en charge des Beaux-arts du XIX^e siècle au Service des musées de France
- **M. Clément Puget**
Maître de conférences en Cinéma et Audiovisuel et **directeur du département des Arts** à l'Université Bordeaux-Montaigne
- **Mme Delphine Robic-Diaz**
Maîtresse de conférences en études cinématographiques à l'Université de Tours
- **M. Xavier Sené**
Directeur de La Contemporaine, bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains
- **Mme Dominique Versavel**
Conservatrice responsable des fonds de photographies du XX^e siècle à la Bibliothèque nationale de France
- **M. Dimitri Vezyroglou**
Professeur d'histoire du cinéma à l'université de Lorraine
- **Mme Sylvie Zaïdman**
Directrice du musée de la Libération de Paris – musée du Général Leclerc – musée Jean Moulin

**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ECPAD DU 13 MARS 2026**

Objet : Procès-verbal du conseil d'administration du 18 novembre 2025

« Le conseil d'administration de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 18 novembre 2025 »

Certifié conforme au procès-verbal de la séance du 13 mars 2026
par le président du conseil d'administration.



David LACOMBLET

**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ECPAD DU 13 MARS 2026**

Objet : Compte financier 2025

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 256,13 ETPT dont 252,75 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 3,38 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 28 118 565 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 18 940 550 € personnel
 - 6 640 476 € fonctionnement
 - 2 537 539 € investissement
- 31 351 775 € de crédits de paiement dont :
 - 18 940 550 € personnel
 - 6 657 428 € fonctionnement
 - 5 753 797 € investissement
- 26 129 222 € de recettes
- - 5 222 553 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptables suivants :

- - 5 230 669 € de variation de trésorerie
- - 2 300 722 € de résultat patrimonial
- 479 042 € d'insuffisance d'autofinancement
- - 5 876 074 € de variation du fonds de roulement

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de - 2 300 722€ au compte 110 « report à nouveau créditeur » pour 558 122,31€ et au compte 10682 « réserves facultatives » pour 1 742 599,78€.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Certifié conforme au procès-verbal de la séance du 13 mars 2026
par le président du conseil d'administration.



David LACOMBLED

**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ECPAD DU 13 MARS 2026**

Objet : Approbation de la composition du conseil scientifique

Vu l'article R3415-7 6° du code de la défense ;

Vu l'article R3415-5-1 du code de la défense ;

Vu le règlement intérieur du conseil scientifique de l'ECPAD ;

Le conseil d'administration de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense, après en avoir délibéré, approuve la composition du conseil scientifique suivante :

Président : **M. Denis Peschanski**, directeur de recherche émérite au CNRS

- **Mme Éléonore Alquier**
Directrice adjointe Data & Technologies à l'Institut national audiovisuel
- **M. Nicolas Beaupré**
Professeur à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- **LCL Ivan Cadeau**
Chef du bureau Terre au département histoire et symbolique au Service historique de la Défense
- **Mme Bénédicte Chéron**
Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Institut catholique de Paris
- **Mme Marie Chominot**
Chargée de production des expositions temporaires à l'Institut du Monde Arabe
- **Mme Emmanuelle Cronier**
Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Picardie - Jules Verne, directrice du département d'histoire

- **M. Sébastien Denis**
Professeur des universités en histoire contemporaine à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Mme Françoise Denoyelle**
Professeure émérite à l'ENS Louis-Lumière
- **M. Gilles Désiré dit Gosset**
Directeur de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie
- **Mme Mathilde Falguière-Léonard**
Directrice scientifique du musée Albert-Kahn
- **M. Jérôme Ferret**
Maître de conférences en sociologie à l'Université Toulouse Capitole
- **Mme Véronique Figini-Véron**
Maîtresse de conférences à l'École nationale supérieure Louis-Lumière
- **M. Daniel Foliard**
Professeur des universités en histoire contemporaine à l'Université de Paris Cité
- **M. Bertrand Fonck**
Chef du Centre historique des archives du Service historique de la Défense
- **M. Thomas Fontaine**
Directeur des projets du Réseau Musée de la Résistance nationale, directeur de projet du Mémorial national des femmes en résistance et en déportation
- **M. Christophe Gauthier**
Professeur d'histoire du livre et des médias contemporains à l'École nationale des chartes
- **M. Vincent Guigueno**
Conseiller culture et patrimoine maritimes à la direction générale des Affaires maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture
- **Mme Élise Julien**
Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à Sciences Po Lille
- **M. Rémi Korman**
Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université catholique de l'Ouest
- **M. Stéphane Launey**
Chercheur associé au Centre de recherche sur les économies, les sociétés et les arts et les techniques (CRESAT) à l'Université de Haute Alsace
- **Mme Sylvie Lindeperg**
Professeure des universités en histoire contemporaine à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **M. Fabien Oppermann**
Secrétaire général de la région académique Ile-de-France
- **M. Anthony Petiteau**
Conservateur en charge des Beaux-arts du XIX^e siècle au Service des musées de France
- **M. Clément Puget**
Maître de conférences en Cinéma et Audiovisuel et directeur du département des Arts à l'Université Bordeaux-Montaigne

- **Mme Delphine Robic-Diaz**
Maîtresse de conférences en études cinématographiques à l'Université de Tours
- **M. Xavier Sené**
Directeur de La Contemporaine, bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains
- **Mme Dominique Versavel**
Conservatrice responsable des fonds de photographies du XX^e siècle à la Bibliothèque nationale de France
- **M. Dimitri Vezyroglou**
Professeur d'histoire du cinéma à l'université de Lorraine
- **Mme Sylvie Zaïdman**
Directrice du musée de la Libération de Paris – musée du Général Leclerc – musée Jean Moulin

Certifié conforme au procès-verbal de la séance du 13 mars 2026
par le président du conseil d'administration.



David LACOMBLET